



RUFFEY-SUR-SEILLE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Situation : Le village est situé sur les bords de la Seille, à une égale distance de Bletterans et d'Arlay, dans une plaine fertile que bordent à l'est des coteaux tapissés de vignes.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste de Bletterans , perception de Villevieux ; succursale ; à 4 km de Bletterans et 11 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 203 m.

Le territoire est limité par au nord par Vincent, Lombard et Arlay, au sud par Montmorot et Chilly, à l'est par Saint-Didier et Quintigny et à l'ouest par Larnaud, Villevieux et Bletterans. Bard, le Pontot, le Gravier et le Villey font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 5, de Bletterans à Champagnole, et n° 38, de Lons-le-Saunier à Saint-Jean-de-Losne ; par les chemins vicinaux tirant à Lons-le-Saunier, Villevieux, Arlay, Quintigny, Desnes, Lombard, et du Pontot au Gravier ; par la Seille et ses dérivations, dont l'une porte le nom de Molette, le ruisseau de Sedan et le bief des Terreaux.

Les maisons sont disposées sur les bords des rues comme dans les villes ; elles sont bien construites en pierre et la plupart sont couvertes en tuiles. On y remarque le château qui sert de maison commune, le presbytère, l'ancienne maison Jobin, les maisons de MM. Chevillard, Barry, Plaisia, et plusieurs autres de belle apparence.

Population : en 1790, 1280 habitants ; en 1846, 1402 ; en 1851, 1344 ; en 1856, 1303, dont 623 hommes et 680 femmes ; 405 maisons ; 427 ménages. Les habitants émigrent peu. En 2002 : 750 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1649.

Vocabulaire : saint Agnan.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant où Ruffey a reçu les cotes 5 E 31/133 à /141. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 793 à 800, 3 E 6472 à 6490, 3 E 8361 à 8363. Tables décennales : 3 E 1112 à 1120.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 941 à 946 ; 5 Mi 1, 6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1811 : 1785 Ha divisés en 4015 parcelles que possèdent 921 propriétaires, dont 228 forains, savoir : 681 Ha en terres labourables, 602 Ha en bois, 267 Ha en prés, 144 Ha en vignes, 12 Ha en sols et aisances de bâtiments, 10 Ha en jardins, 3 Ha 51 a en pâtures, 31 a en saussaies, 28 a en gravières, et 26 a en marais.

Le sol, très fertile, produit du froment, beaucoup de maïs, peu de seigle, d'orge et d'avoine, des fèves et d'autres légumes secs, du foin, des vins rouges et blancs d'une qualité ordinaire et des fourrages artificiels.



Le produit des céréales ne suffit pas à la consommation locale. On exporte les trois quarts du vin.

On élève dans la commune des bœufs et des porcs qu'on engraisse, des vaches et des volailles. 100 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du bon sable et des carrières de pierres à bâtir qu'on a cessé d'exploiter.

Il y a une fruitière, dans laquelle on fabrique annuellement 6.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Il se tient annuellement 4 foires à Ruffey, qui ont lieu le 12 avril, le 12 juin, le 17 août et le 19 novembre.

On y vend principalement du bétail à cornes, des porcs et de la mercerie.

Les seuls établissements industriels sont un moulin à cinq tournants avec une huilerie, et deux autres huileries avec battoir à grains.

On compte comme soumis à la patente : 1 aubergiste, 2 cafetiers, 1 serrurier, 3 maréchaux-ferrants, 3 sabotiers, 2 tisserands, 1 tailleur de pierres, 2 tailleurs d'habits et 4 merciers-quincailliers.

Ruffey est la résidence d'un médecin et de deux sages-femmes.

Il y a une société philharmonique composée de 20 musiciens.

Biens communaux : une église avec un ancien cimetière à l'entour, un cimetière nouveau en dehors du village ; une très belle maison commune, renfermant la mairie, le cabinet des archives, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 élèves, celui de deux institutrices religieuses de l'ordre de la Sainte-Famille, dont la maison principale est à Besançon, et la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 60 élèves ; un châlet ; un champ de foire ; une jolie promenade sur le bord de la rivière ; dix puits communaux ; deux pompes à incendie, manœuvrées par une compagnie de 30 pompiers, et 307 Ha 45 a de prés, friches et parcours.

Il y a en outre une école privée de garçons tenue par M. Brocard et fréquentée par 40 ou 50 élèves, et une école privée de filles, fréquentée par 20 élèves.

Bois communaux : 322 Ha ; coupe annuelle 9 Ha 68 a.

NOTICE HISTORIQUE

Son origine est inconnue. Existait-il au temps de la conquête des Gaules par les Romains ? Nous le pensons. Sur le bord d'un vieux chemin qui conduisait à Lombard, est une contrée qui porte encore le nom de Pierre-Levée et où s'élevait sans doute un menhir consacré à la religion druidique. Une médaille grecque en or, au type de Philippe, roi de Macédoine, a été trouvée non loin des habitations. La fontaine du Héron, dont les eaux passaient pour avoir des vertus merveilleuses et à laquelle la vouivre du château d'Arlay venait chaque jour se désaltérer, dut être l'objet d'un culte particulier chez les Celtes. Les inondations fréquentes de la Seille, les courses vagabondes de cette rivière à travers le bassin qu'elle arrose, ont si profondément bouleversé le sol de Ruffey, que les vestiges du passé y sont enfouis sous des couches de 5 à 6 mètres de terrains d'alluvions ; aussi n'en rencontre-t-on que rarement. Les seuls objets découverts jusqu'à ce jour sont une meule à bras et une chaîne d'or. Les documents écrits nous montrent ce village comme un lieu déjà si important au IX^e siècle, que deux églises paroissiales suffisaient à peine pour les besoins des populations groupées sur les deux rives de la Seille.

Vers l'an 750, Ermenora, vierge consacrée à Dieu, donna à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, l'alleu qu'elle avait à Ruffey. L'abbé de ce monastère envoya quelques uns de ses religieux pour faire valoir ce domaine et y fonder un prieuré. La chapelle qu'ils construisirent près de leur maison fut consacrée à saint Christophe. Des colons se groupèrent sous la protection de cet établissement et érigèrent bientôt, sur la rive droite de la Seille, une église en l'honneur de saint Agnan, évêque et confesseur. Profitant des désordres de l'anarchie féodale au X^e siècle, Guy de Scey usurpa non seulement les biens que possédait l'abbaye de Saint-Bénigne à Ruffey, mais encore une vaste lisière de terrain qui s'étendait depuis la Braine à l'ouest jusqu'aux extrémités du Grandvaux à l'est, et fit du château de Montmorot le centre de sa domination dans cette contrée. Humbert, clerc, et Hugues, ses fils, disposèrent du prieuré de Saint-Christophe et des biens qui y étaient attachés, en faveur de l'abbaye de Saint-Marcel-lez-Chalon. Hugues

de Scey, vivant en 1037, fut père de deux fils : Guy, qui conserva le nom de Scey, et Thibert, qui reçut l'immense terre de Montmorot et en prit le nom.



Sur la rive gauche de la Seille s'élevait un autre prieuré dédié à saint Oyan, dont le roi Lothaire confirma la possession, en 855, à l'abbaye de Saint-Claude, et qui fut connu un peu plus tard sous le nom d'Oysenans.

Thibert III de Montmorot donna, vers l'an 1172, à l'abbaye de Sainte-Marie d'Abondance le territoire du Grandvaux pour y fonder un monastère, un meix à Crilla, sa vigne de Lons-le-Saunier et le meix de Fleury sur Ruffey. L'abbé d'Abondance envoya dans le meix de Fleury plusieurs de ses moines qui y fondèrent un couvent sous le vocable de Sainte-Magdeleine. Les prieurés de Saint-Christophe, d'Oysenans et de la Magdeleine sont les trois établissements auxquels Ruffey doit son existence.

Seigneurie : La seigneurie de Ruffey, l'une des anciennes baronnies du comté de Scodingue, comprenait dans l'origine le château, le bourg et la ville de ce nom, Bard, Saint-Didier, Largillais, une grande partie de Villevieux, le tiers de la vicomté de Bletterans, les villages de Fleury, la Rochette et Beaumont (territoire de Ruffey), et Valières (territoire de Bletterans).

Seigneurs : Au VI^e siècle, le territoire de Ruffey était morcelé en alleux que possédaient d'anciennes familles gallo-romaines et des chefs burgondes. Citons rapidement Thibert II de Montmorot, Thibert III de Montmorot, fondateur de la chartreuse de Bonlieu et de l'abbaye de Grandvaux, et son frère Pierre, puis Jacques de Montmorot, fils de Pierre qui prit le nom de Ruffey. Etienne de Ruffey, son fils, eut une seule fille, Marguerite de Ruffey qui se maria en 1310 à Hugues de Vienne, sire de Pymont. La famille de Vienne conserva Ruffey jusqu'en 1651 où Claude-Alexandrine de Vienne, seule héritière, épousa Claude Damas, seigneur du Breuil et du Buisson, gouverneur du pays des Dombes. La famille Damas conserva Ruffey jusqu'en 1804 où Jacques-François Damas vendit sa terre de Ruffey au général Lecourbe qui l'a conservée jusqu'à sa mort, en 1815.

Château : tout porte à croire qu'il fut bâti au commencement du XIII^e siècle par Pierre, fils de Thibert II de Montmorot. Un terrier du XVI^e siècle en contient la description. Il occupait, sur la rive gauche de la Seille, une éminence artificielle de forme circulaire, ceinte de larges fossés. Ruiné par les Français en 1637, il ne subit depuis que de faibles restaurations. Il était encore occupé en 1667 ; au moment de la révolution, il ne restait plus que des masures.

MM. De Damas firent construire dans le bourg, au milieu du XVIII^e siècle, un simple corps de logis avec deux ailes en retour qu'ils ne tardèrent pas à vendre à la famille Jobin.

Le général Lecourbe éleva, en 1810, sur l'emplacement de l'ancienne forteresse, un beau château qui a été acquis par la commune, il y a quelques années, pour servir de mairie et d'école. Les seigneurs de Ruffey ont signé un si grand nombre de chartes datées de leur château de ce lieu, qu'il est certain qu'ils l'ont tous habité au moins pendant une grande partie de l'année.

Bourg : Ruffey ne se composait dans l'origine que de quartiers épars, groupés autour des prieurés et des églises, ainsi que sur les éminences de Bard, Beaumont, la Rochette et Fleury. Après la construction du château, il se forma sous sa protection un bourg clos de murs et de fossés, dans lequel plusieurs familles de gentilshommes, de bourgeois et de marchands bâtirent leurs demeures.

Parmi les nombreuses familles nobles qui habitaient Ruffey aux XIV^e et XV^e siècles, nous citerons celles des Marnay, Nancuisse, Fauquier, de Baume, de Villers, de la Tour, de Bellieu, Bonjour, Bon, des Bois, de Boujailles, de Boissieu, de Martigny, Raton, de Montrond, de Guillot, de Tavaux, de la Saule, Andressot, de Courlaoux et Gaignarre.

L'industrie y était représentée par de nombreux tanneurs, des cordonniers, des maçons et des tailleurs de pierre. Les seuls commerçants étaient des taverniers, des bouchers, des boulangers et des merciers.

Fief de Bard : Bard est situé sur une éminence au sud-est de Ruffey et domine tout le bassin de la Seille. Ce fief était sans justice, mais de nombreux domaines en dépendaient. Les premiers seigneurs de Bard portèrent le nom de ce village. Le château est très agréablement situé et a conservé quelques restes de ses anciennes tours et sa porterie.

Fief du Villey : le hameau de Villey, qui ne se compose plus que de la ferme de la Grange de Paille, était autrefois un gros village situé au pied de l'éminence de Bard. Le village ainsi que le château qui était au centre ayant été brûlés au moment d'une guerre, la comtesse palatine Alix ordonna, par son testament du mois de mars 1278, que l'on indemnisa les habitants et les seigneurs du Villey des pertes qu'ils avaient souffertes à cause d'elle.



Fief de la Saule : il existait dans le quartier d'Oysenans un fief considérable qui appartient pendant plusieurs siècles à une famille noble de nom et d'armes. La maison de Gérard de la Saule est donnée comme une des limites de la franchise de Ruffey dans la charte de 1335.

Evènements divers : La charte de 1335 mentionne, sous les dénominations de Fleury, Beaumont et la Rochette, plusieurs villages situés sur le territoire de Ruffey qui avaient donné leurs noms à des familles nobles dont les membres étaient décorés du titre de chevaliers. En 1530, ces lieux étaient presque tous inhabités. Il est probable qu'ils furent tous détruits par les troupes de Louis XI, de 1477 à 1479, pour punir Louis de Vienne, seigneur de Ruffey, de l'ardeur avec laquelle il défendait la cause de Marie de Bourgogne, et de ses brillants exploits dans le duché de Bourgogne.

Au mois de février 1581, Ruffey fut frappé d'une contribution extraordinaire à l'occasion du passage d'une armée espagnole composée de 12.000 hommes et de 7.000 chevaux sous les ordres d'Octave de Gonzague. Nous n'avons pas de détails sur les dommages causés au bourg par l'armée d'Henri IV : il ne fut sans doute pas plus épargné qu'Arlay.

Au mois de septembre 1637, le duc de Longueville le prit et le brûla. Les habitants qui échappèrent au massacre moururent de la peste ou s'expatrièrent. Malgré l'arrivée de nouvelles familles sorties du duché de Bourgogne et de la terre de Saint-Claude, on ne comptait encore dans ce village, en 1646, que soixante chaumières habitées par des malheureux qui menaçaient de s'enfuir aux moindres poursuites des créanciers qui avaient prêté des fonds aux anciens habitants pour l'utilité de la commune.

Des pestes, d'effrayantes inondations de la rivière de Seille, des luttes à main armée avec les habitants d'Arlay, de Desnes et de Larnaud à l'occasion des pâturages, des logements militaires, tels sont les principaux évènements qui prennent place dans les annales de Ruffey.

Établissements anciens et modernes :

Prieuré d'Oysenans : il fut probablement fondé au VI^e siècle par des religieux de l'abbaye de Condat, peu après la mort de saint Oyan, auquel il fut dédié, et se trouve mentionné dans une charte du roi Lothaire, de l'an 855, sous le nom d'Ausinicus. Sa dotation primitive était considérable ; elle se composait non seulement d'une partie du territoire de Ruffey, mais encore de ceux de Vincent, Lombard et Commenailles.

Prieuré de Saint-Christophe : fondé au VIII^e siècle par des moines de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, et cédé plus tard aux religieux de Saint-Marcel de Chalon, il subsista avec éclat jusqu'au moment de la révolution. Ses possessions immobilières étaient d'une vaste étendue. Les bâtiments du prieuré et l'église ont été vendus par l'Etat le 23 février 1791 à Jean-Baptiste Lhomme. L'église se composait d'un chœur éclairé par deux fenêtres ogivales et d'une nef à deux travées. Elle avait 20 m de long et 6 m de large. Les murs étaient soutenus de chaque côté par des contreforts et avaient une énorme épaisseur ; de la maison prieurale on communiquait directement avec la tribune du fond de la nef. Cette église sert actuellement de cave.

Commanderie Saint-Antoine : Thibert III de Montmorot, qui fonda l'abbaye de Grandvaux et le prieuré de la Magdeleine vers l'an 1170, fut sans doute aussi le fondateur de cette commanderie. Cet établissement est mentionné pour la première fois, en 1198, dans une charte par laquelle les habitants de Savigny traitèrent avec le commandeur Etienne pour obtenir, à perpétuité, l'admission dans cet hospice de tous ceux de leur village qui seraient atteints par le feu Saint-Antoine. La maison, le clos et l'église ont été vendus, le 26 août 1793 à Jean Dupré, de Lons-le-Saunier. Les bâtiments viennent d'être démolis.

Maladrerie : en dehors du bourg, dans un lieu dit au Pontot ou à la Malatière, existait au XIII^e siècle, un hospice pour les lépreux. La maison Thibaudet recouvre aujourd'hui cet emplacement.



Église Saint-Agnan : mentionnée dans les chartes dès l'an 1099, elle était le centre de la plus vaste des deux paroisses de Ruffey et s'élevait en dehors du bourg. Saint Agnan, évêque et confesseur, dont on célèbre la fête le 17 novembre, en a toujours été le patron. L'édifice actuel a été si souvent réparé, remanié, qu'il a perdu tout caractère architectonique. Il se compose d'une tour carrée supportant une flèche très élancée, flanquée de quatre clochetons, de trois nefs, d'un chœur de forme pentagonale et d'une sacristie. L'intérieur est décoré avec goût. On y remarque un tableau de grand maître, représentant le Serpent d'airain, donné par les héritiers du général Lecourbe.

Établissements judiciaires :

Prévôté : Ruffey était divisé dans l'origine en deux prévôtés, l'une pour le quartier d'Oysenans et l'autre pour le quartier Saint-Christophe. Ulric d'Oysenans, prévôt de ce lieu, vivait en 1195, et Ponce, prévôt de Ruffey, en 1200. Une famille noble issue de Ponce prit le nom de Ruffey, et subsista jusqu'au XV^e siècle. Ces deux prévôtés furent supprimées au XIV^e siècle.

Chatellenie : le terrier de 1585 porte que les seigneurs de Ruffey ont le droit de tenir et faire tenir par leur châtelain ou son lieutenant, les jours de la chatellenie tant à Ruffey comme en tous lieux et places dans les limites et bornes de la seigneurie, de 15 jours en 15 jours à tel jour de la semaine qu'il plait et semble bon à leurs officiers, les faire crier et assigner et aussi plusieurs fois la semaine quand causes nouvelles y adviennent et parties le requièrent, selon l'exigence des cas, auxquels jours le châtelain ou son lieutenant peut connaître et juger de toutes causes et matières civiles et personnelles et adjuger toutes amendes et défauts en cas d'excès et délits. Guy de Martigny, bailli de Ruffey, avait rendu en 1453 une ordonnance pour fixer au samedi les jours du châtelain.

Bailliage : le bailli de Ruffey tenait ses grands jours une ou deux fois par an et jugeait toutes les causes civiles, criminelles, réelles et mixtes, modérait les amendes et statuait par appel sur les sentences du châtelain. Leurs jugements, à leur tour, se portaient par appel devant le bailli d'Arlay. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'on les déféra au bailli d'aval, à Montmorot.

Foresterie : les seigneurs de Ruffey étaient propriétaires de vastes forêts dites les bois de Vaivre, d'Espoisse, de Tartre-Regard, de la Magdeleine, des Ronchons (de la Rochette), de la Pièce du Moyten, des Pièces, de la Pièce du Vieux-Mainmeur, de l'Etang des Greubes, du Crot du Roy, de Bard et de la Feuillée, pour la surveillance desquelles ils instituaient un forestier ou gruyer et des gardes qui dressaient des rapports, recouvraient les amendes et réglaient les droits d'usage des habitants.

Le bailli, le châtelain et le gruyer tenaient leurs audiences dans un bel auditoire érigé dans le bourg, près des halles. Les prisons et les cachots étaient dans le château.

Biographie : Ruffey est la patrie :

- de Claude- Jacques Lecourbe, né le 27 février 1759, comte et pair de France, lieutenant général, grand cordon de la légion d'honneur, mort général en chef de l'armée de l'Est, à Belfort, le 22 octobre 1815, et inhumé à Ruffey ;
 - de Jacques-François Lecourbe, né le 12 septembre 1768, membre du corps législatif et conseiller à la cour impériale à Paris, mort à Ruffey le 20 septembre 1827 ;
 - des colonels Cabaud et Magnenoz ;
 - de M. Fauquier, secrétaire de la reine de Hongrie ;
- et d'un grand nombre d'officiers dont plusieurs sont encore au service.

Bibliographie : Archives de la Préfecture du Jura, archives municipales de Ruffey, notes dues à l'obligeance de M. Jobin, greffier du tribunal civil de Lons-le-Saunier, et de M. D. Thiboudet, de Ruffey, auteur de la Revue de Franche-Comté, annuaire du Jura, année 1850.